

## **Comment (re)-mobiliser la société ? Le cas de la crise sanitaire**

### **Benjamin Simmenauer**

*Professeur agrégé de philosophie, EA 1610 [Étude sur les sciences et les techniques - éthique, science, santé et société]*

### **Crise de santé et crise démocratique**

Une crise sanitaire majeure, comme une pandémie grave, peut être considérée comme une rupture du pacte social. En contexte pandémique, la société doit se protéger de ses membres, chacun y devenant un danger pour tous : au nom de l'intérêt collectif, la garantie des termes fondamentaux du pacte social que sont la liberté et la sécurité individuelles est provisoirement suspendue, et les droits fondamentaux de la personne mis en concurrence avec des règles collectives édictées au nom de l'urgence à défendre le corps social. La société y survivra-t-elle? Non, s'empresse de répondre les pessimistes qui voient déjà l'effondrement de toute structure sociale, un état de nature post-culture, une ère de sauvagerie dissolvant la société dans le combat individualiste pour la survie. Sans céder au pathos de cette vision apocalyptique, les Etats doivent néanmoins tenter d'anticiper toutes les conséquences d'une crise sanitaire, conséquences sanitaires aussi bien que, plus largement, conséquences sociétales. C'est le rôle des dispositifs de préparation à l'état d'urgence déclenché par l'imminence d'une pandémie. Cette préparation passe par des simulations, des campagnes de communication, et par une série d'enquêtes d'opinion.

À l'heure d'un premier bilan de la préparation à une crise sanitaire qui n'a pas eu lieu, on peut faire le constat d'une rencontre manquée. D'une part, on a entendu parler de la nécessaire « responsabilisation » du public, invité à adopter des comportements plus citoyens, ou encore l'appel à la contribution active d'une population « partenaire » de ses gouvernants (par opposition à une population sujette passive). D'ailleurs, sur d'autres sujets, comme la bioéthique ou l'identité nationale, des états généraux sont organisés qui incluent une consultation publique. On cherche donc visiblement à mobiliser la population sur des questions d'intérêt général. Et d'autre part, on observe de façon diffuse l'indifférence générale, la démobilisation de fait du public. A l'analyse, ce phénomène de dissociation de la population du souci de l'intérêt général combine deux éléments de dénégation :

- un scepticisme bien enraciné, confiant à l'inertie, s'exprimant

comme la croyance partagée que « ça n'arrivera pas » (sans doute un pare-angoisse collectif), et qui va parfois jusqu'à interpréter des applications du principe de précaution dans les termes d'une théorie du complot : cette menace de crise de santé ne serait qu'une illusion politique au service d'intérêts particuliers...

- un mouvement de déresponsabilisation, qui procède de la conviction qu'on ne peut rien y faire, et qu'en cas de crise grave, le problème sera de toute façon pris en charge par les autorités compétentes. Bref, un sentiment d'impuissance du public qui doute de sa capacité d'action sur le monde et s'en remet à un pouvoir transcendant pour décider de son sort.

On refuse au pouvoir la légitimité dans la communication de l'information, et dans le même temps on lui accorde toute latitude en cas d'alerte avérée. Ainsi la phase de préparation à une crise pandémique a fonctionné comme un révélateur des tensions entre le public et les décideurs, et la dissociation constatée comme un symptôme d'une autre crise, déjà opérante cette fois, une crise démocratique. Il y a lieu de s'interroger, sans doute, sur ses causes, et l'on a déjà entendu des voix s'élever contre le paradoxe qu'il y a à réclamer de la population un comportement responsable alors que tout indique par ailleurs que les gestions de crise sont encore largement envisagées de façon paternaliste et hyper-centralisée. Nous proposons dans la suite, au lieu de nous appesantir sur les insuffisances constatées, de réfléchir aux conditions à la fois théoriques et concrètes d'une association plus grande de la population aux problèmes qui affectent toute la société. Notre hypothèse, dévoilée à la fin de l'exposé, est que la contribution de l'éthique peut être décisive dans la perspective d'une re-mobilisation du collectif.

## **Les conditions d'une re-mobilisation citoyenne**

Nous présentons sous forme de puzzle quatre éléments pouvant servir de repères à cette réflexion :

### **a) le modèle de la démocratie délibérative**

Le premier élément de réflexion est au niveau théorique le plus général : il s'agit de la conception que nous avons de la nature même d'un fonctionnement démocratique. A ce sujet, il semble que le phénomène de dissociation constaté donne raison à la déclaration de Jürgen Habermas dans la préface de *Droit et Démocratie* (1993) :

« Sous le signe d'une politique intégralement sécularisée, il n'est guère plus possible d'obtenir ou de maintenir l'état de droit sans démocratie radicale... »

Que faut-il entendre par démocratie radicale? Ce que Habermas, puis de nombreux autres penseurs, aussi bien européens que nord-américains, ont nommé la "démocratie délibérative". L'idée centrale de la démocratie délibérative est de fonder la légitimité des décisions politiques sur un processus de délibération dans la sphère publique. Dans une démocratie de ce type, la discussion dans la sphère publique prend la forme d'un échange ouvert et égal des opinions entre citoyens, qui acceptent de se conformer aux principes d'une argumentation rationnelle. Dans l'idéal, ces échanges aboutissent à un consensus sur la nature du bien commun. La sphère publique est alors le lieu où l'on perçoit, où l'on identifie et où l'on résout les problèmes qui affectent toute la société.

### **b) le discours dans la sphère publique et le besoin de normes rationnelles**

Le second élément s'appuie cette fois sur une pensée de John Dewey, autre inspirateur de la démocratie délibérative, et qui écrit dès 1927, au sujet de la dimension nécessairement normative des échanges dans la sphère publique :

« Les moyens par lesquels une majorité parvient à être la majorité, voilà la chose la plus importante, autrement dit les débats antérieurs, la modification des conceptions en fonction des opinions défendues par les minorités ... En d'autres termes, ce dont on a besoin, c'est essentiellement une amélioration des méthodes et des conditions de débat, de discussion et de persuasion. » (*Le Public et ses problèmes*)

Et en effet, pour que la délibération publique soit effective, c'est-à-dire pour qu'elle puisse justifier l'action politique, il faut qu'elle respecte une normativité logique. L'inclusion de toutes les parties potentiellement affectées dans le débat, l'égalité de traitement des opinions, sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes pour garantir cette effectivité de la délibération. Il faut en outre que l'information analysée et les dialogues produits soient conformes à une norme de rationalité, définie par les lois logiques de l'argumentation. C'est seulement à ce prix que les intérêts particuliers seront transcendés, et les points de vue échangeables.

### **c) Internet et la formation d'une nouvelle opinion publique**

Troisième élément de réflexion, le rôle des médias et plus généralement de tout ce qui relève de la formation de l'opinion dans la sphère publique. A ce sujet, notre époque est marquée par un changement de paradigme crucial dû à l'apparition et l'adoption universelle d'Internet. On passe d'une situation, encore décrite par Habermas dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, où les médias de la communication sont des vecteurs d'inégalité dans l'accès au savoir, à une situation nouvelle de démocratisation numérique de

l'espace public, dans laquelle en pratique chacun a un moyen de s'adresser à tous. Cette configuration nouvelle est évidemment un argument en faveur de l'idée de démocratie délibérative, même si la question de savoir comment imposer aux débats numériques la normativité rationnelle nécessaire n'est pas résolue, et c'est une litote.

#### **d) l'éthique comme objet de délibération collective**

Enfin, quatrième et dernier élément, un rappel du statut et des fins de la réflexion en éthique, et de l'un des rôles que l'on peut légitimement lui assigner. La réflexion éthique repose sur une discussion des normes et des valeurs que nous choisissons comme principes de vie collective. Elle a pour fonction de donner des repères à une délibération portant, comme le disait Aristote, sur la vie bonne. Or, si la route est longue pour voir s'accomplir l'idéal de démocratie délibérative appliqué à des décisions concrètes, comme peut l'être la gestion nationale d'un contexte de crise, il n'est pas cependant saugrenu de penser que d'impliquer des communautés citoyennes dans la réflexion éthique qui accompagne la préparation d'une crise sanitaire est un moyen d'associer davantage un public dissocié de l'action collective. Internet semble à cet égard un format naturel pour organiser des débats délibératifs pouvant en l'espèce aussi bien porter par exemple sur les valeurs devant guider les tris en matière d'accès prioritaires aux soins, les bonnes pratiques constatées et discutées par vaccinés et vaccinants lors d'une campagne de vaccination, ou tout autre sujet pour lequel une population concernée peut souhaiter trouver un espace d'expression pour échanger et être entendue. Il reste naturellement à concevoir des dispositifs de recueil, d'agrégation et de modération des opinions compatibles avec les enjeux d'une réflexion éthique, mais un travail de ce genre ce pourrait être une piste pour une nouvelle forme d'interface « éthique » entre politiques, professionnels de la santé et citoyens.